



143452-2008-IT-KA2-KA2MP Kaléidoscope: Langues en couleurs

Situation linguistique : l'exemple de Paris 8 Vincennes-Saint Denis

L'Université Paris 8 Vincennes-Saint Denis est située au Nord de Paris, dans un département, la Seine-Saint-Denis, marqué par la pluralité des cultures, des langues, des provenances, et reconnu pour sa volonté politique en matière de réponses au niveau à la fois local, associatif et individuel à la diversité des personnes vivant sur le même territoire. Si le dynamisme économique de ce département est patent, la disparité des niveaux de vie, d'accès à l'emploi, à la formation, le caractérise aussi. Beaucoup d'étudiants de l'université sont issus de cet environnement et à peu près 1/3 des effectifs est étranger.

Le multi/plurilinguisme est une situation banale à Paris 8, depuis la création du Centre expérimental de Vincennes en 1969. Elle s'explique par la tradition d'accueil de l'université envers les étudiants étrangers, en particulier africains et sud-américains, pour les étudiants étrangers sans papiers, pour lesquels de nombreuses mobilisations ont eu lieu, pour lesquels des réponses institutionnelles se sont mises en place, jusqu'à la nomination, voilà 3 ans, d'un chargé de mission, K. A., doctorant à l'université, qui traite les dossiers de certains étudiants étrangers. Nous soulignons aussi l'engagement du Président de l'Université actuellement en fonction, Pascal Binczak et le travail au quotidien de son Directeur de cabinet, Julien de Saint-Jores. La tradition d'hospitalité de Paris 8 ne s'est donc jamais démentie jusqu'à ce jour et a été soutenue par l'engagement d'un grand nombre de personnels, enseignants et administratifs, ainsi que celui des associations et syndicats étudiants. Cette dimension de l'hospitalité, au départ « inconditionnelle », pour reprendre les mots de Derrida, s'est toujours articulée avec des interrogations sur l'éducation, l'accès aux savoirs pour tous et en ce qui nous concerne, en particulier pour les plus pauvres.

Paris 8 a été déclarée « Université-Monde » par Pascal Binczak, appellation qui souligne la

présence d'un nombre important d'étudiants étrangers et l'ouverture de l'établissement sur l'international, sur le monde, comme l'indiquent les multiples conventions signées avec des universités étrangères.

I Etudiants étrangers et langues parlées à Paris 8

Pour le nombre, les pourcentages et les provenances des étudiants étrangers, voir le document joint, Service statistiques et pilotage de l'Université, 25 janvier 2010.

En 2009-2010, les étudiants étrangers représentent 30,8 % de l'effectif total. Plus de 150 nationalités sont représentées.

Bref aperçu des langues en présence :

- sont présentes à Paris 8 toutes les langues de la Communauté européenne auxquelles s'ajoutent le russe, et les langues parlées par des minorités venant de Russie.
- la communauté étudiante maghrébine (Algérie, Maroc, Tunisie) est la plus représentée : ce sont donc divers dialectes arabes-maghrébins qui s'expriment à l'université, auxquels s'ajoute, pour certains étudiants, la connaissance de l'arabe littéraire. Parmi ces étudiants, nombreux sont berbères et la langue tamazigh se décline en fonction des lieux historico-géographiques de naissance des étudiants (kabyle, chaoui, chleuh...). Pour ces étudiants, une langue parfois commune apprise dans le pays de naissance, le français, maîtrisée à des niveaux divers.
- l'Afrique centrale et subsaharienne est aussi fortement représentée. Dans ce cas, ce sont des multiples langues qui sont parlées dans les couloirs de l'université : wolof, bambara, kwa, bantou, sérère, poular, diola, lingala, kikongo, kitandu, swahili, mandingue, dioula, fon, peul, kitouba, vili, lari, soninké, mina, xwla, gengbe... et, pour ces étudiants, une langue parfois commune, apprise dans le pays de naissance, le français, et là aussi, maîtrisée à des niveaux divers.
- l'item « Amérique » du document du service des statistiques et du pilotage doit se lire sur plusieurs niveaux : USA, Canada, dont Québec, Amérique du Sud. Ce sont donc de nombreuses langues qui sont en présence : l'anglais, bien sûr, mais il n'est pas dominant au regard du nombre d'étudiants, l'espagnol, le portugais, le français et sans

doute des langues amérindiennes que les étudiants américains, du nord et du sud, originaires de ces communautés, occultent, dont ils ne parlent pas.

- Quant à l'Asie, nous sommes face, là aussi, à une multiplicité de langues : chinois mandarin, cantonnais, spécificités linguistiques de Hong-Kong et Taïwan, japonais, coréen...
- Les étudiants des Comores et de Madagascar sont aussi nombreux : viennent donc s'ajouter le shikomor, le shimaoré, le shibushi, le malagasy...
- Concernant les « indéterminés » du document, peut-être pourrions-nous y mettre les étudiants israéliens, vietnamiens, palestiniens, ingouches, tchéchènes, mongols laotiens, cambodgiens, kurdes, iraniens, pakistanais, sri-lankais, indiens et autres qui parviennent, pour certains vaille que vaille, à s'inscrire à l'université. Autant de nationalités ou d'appartenances historico-géographiques, autant de langues, autant de déclinaisons spécifiques de ces langues.
- Il ne faut pas oublier tous les créoles et le parler de certains jeunes étudiants du 93.

A ces données, il faut ajouter que beaucoup d'étudiants, qui viennent à l'université à travers les contrats ERASMUS, mais aussi à travers les contrats MICEFA, CREPUQ sont issus de l'immigration et parlent aussi une autre langue que la langue officielle du pays dont ils sont citoyens. Un étudiant de nationalité allemande, suédoise, hollandaise, anglaise... peut avoir pour langue maternelle le turc, le serbo-croate, l'arabe dialectal, l'ourdou ou des langues indiennes, maîtriser la langue officielle du pays dans lequel il vit, maîtriser à divers niveaux d'autres langues européennes enseignées dans son cursus. En mobilité à Paris 8, il perfectionne sa connaissance du français...

Il ne faut pas oublier non plus les nombreux étudiants français, eux aussi issus de l'immigration...

La France est à cet égard un exemple exemplaire qui bénéficie d'un creuset de langues multiples dont, jusqu'à présent, elle a fort peu tenu compte, qu'elle a souvent méprisé. Cet état de fait est à la fois coûteux au niveau social et économique.

Au regard de ce qui a été dit précédemment, Paris 8 est une véritable tour de Babel, préfiguration de l'Europe actuelle, telle qu'elle se dessine sous nos yeux.

II Réponses pédagogiques et institutionnelles au nombre important d'étudiants étrangers

Dans le cadre du projet Kaleco, la situation de l'Université est particulière puisque qu'elle concerne une institution. Cependant, dans le projet, nous travaillons à partir du local. Nous pouvons donc considérer que Paris 8 représente une spécificité du « local », ancrée dans un environnement sociologique lui aussi caractérisé par la pluralité et la diversité des cultures et des langues : la ville de Saint-Denis et le département 93.

1- Le département Communication/Français langue étrangère

Dans la dynamique du projet politique, donc éducatif qui était le sien, dès décembre 1969, un département de Français Langue Etrangère a été créé à Vincennes, premier département de FLE ayant un statut universitaire.

La création de ce département visait évidemment à répondre aux besoins des étudiants étrangers présents à l'université. Cependant, la réflexion qui s'est élaborée à cette époque et continue à se développer sous d'autres formes, n'avait pas pour objectif un simple apprentissage de langue, mais posait comme primat l'acteur social, l'étudiant en tant que sujet/acteur de son apprentissage, certes, mais et aussi surtout, sujet/acteur de l'université, de l'environnement, du contexte social. A partir de là, c'est toute une réflexion sur la langue à enseigner qui s'est peu à peu construite, interrogeant les théories d'apprentissage dominantes à l'époque, remettant en question les méthodes d'apprentissage du FLE. C'est dans ce contexte qu'Annie Couëdel, alors enseignante à Vincennes, a développé le Dispositif de Pédagogie de Projet : intervention/insertion (le DPP : i/i) dont les objectifs étaient et continuent à être, à la fois l'acquisition du français langue seconde et l'insertion des étudiants, étrangers en particulier, mais aussi français, dans l'université. A Paris 8, les ateliers de Pédagogie de Projet accueillent étudiants français et étrangers et c'est à travers l'élaboration de projets collectifs, en prise avec une réalité sociale qu'il s'agit de transformer, que les participants acquièrent non seulement la langue, mais aussi le langage légitime, qui permet de devenir un locuteur entendu. C'est aussi l'adjuvant nécessaire à la réussite universitaire, à l'insertion dans l'institution et dans la société.

Le fait que les ateliers de Pédagogie de Projet accueillent un public mixte, français et étranger, est en rupture avec l'organisation traditionnelle des cours de FLE, dispensés

exclusivement aux étudiants allophones. Le possible effet « ghetto » est ainsi neutralisé. Cette rupture ne pourrait qu'être anecdotique si la réalisation collective de projets ne produisait d'autres effets, autrement plus importants :

- tissage de liens entre les étudiants, parfois d'amitiés indéfectibles
- entraide et émulation, plutôt que compétition
- construction en commun d'un esprit critique
- Co-construction de savoirs et de savoir-faire
- Conscience de l'importance du groupe pour lutter contre ce qui semble injuste et transformer la réalité présente
- Connaissance de l'Institution universitaire et de ses acteurs ainsi que des rapports de pouvoir en présence

Le Département Communication/Français langue étrangère assure aussi d'autres cours pour les étudiants étrangers, à partir de différents supports : cinéma, vidéo, télévision, TICE, textes littéraires, presse... Les objectifs de ces cours restent ceux de tout cours de langue, à savoir développer les compétences en français. Cependant, ils ne perdent jamais de vue que les étudiants sont intégrés dans des cursus universitaires. Il ne s'agit donc pas seulement d'enseigner le FLE, mais le français qui leur permette de réussir dans leurs études. Il s'agit aussi de leur donner les moyens de s'insérer dans l'Université.

La plupart des enseignantes du Département donnent des cours dans les Master 1 et 2 de Sciences du langage, mention Didactique des langues et dirigent des mémoires. En cela, le Département a toujours défendu l'articulation de la recherche et de la pratique.

2 – Stage d'accueil pour les étudiants ERASMUS

Depuis la création du programme ERASMUS-SOCRATES, Paris 8 a mis en place un stage d'accueil de 15 jours, totalement gratuit, pour les étudiants engagés dans cette mobilité. Le stage est ouvert aux étudiants d'autres programmes internationaux : CREPUQ, MICEFA et désormais aux étudiants brésiliens.

La gratuité de ce stage est un exemple de l'engagement politique de l'Université et de son Service des Relations Internationales dans l'accueil des étudiants étrangers.

Au départ organisé par le Département de Sciences du langage, il relève, depuis 2003, de la responsabilité du Département Communication/Français langue étrangère.

Le stage s'articule entre les matinées consacrées à un perfectionnement de la langue autour de thématiques socio-culturelles, de problématiques contemporaines et les après-midi, où les

étudiants étrangers sont encadrés par d'autres étudiants de Paris 8 pour la découverte de Saint-Denis, d'un Paris qui n'est pas celui des touristes, l'organisation de soirées musicales, de rencontres dans des bars. Au-delà d'une meilleure maîtrise de la langue, est visée, là encore, l'insertion des étudiants dans l'Université.

3- Club Etudiants-ERASMUS

Depuis 3 ans, un étudiant de M2 Sociologie, M. H., a créé un Club-Erasmus, qui a été soumis cette année au service juridique afin d'être constitué en association. Il s'agit d'organiser des rencontres entre étudiants français et étrangers, de faire des voyages ensemble, de participer à des manifestations culturelles ou sportives, de constituer des binômes amicaux français et étrangers, d'aider les nouveaux arrivants pour toutes sortes de problèmes : logement, ouverture d'un compte en banque, inscriptions dans les cours, insertion dans l'université...

4- Tutorat d'accueil et d'accompagnement

Il est généralisé dans tous les départements et assuré par des étudiants de Master ou de Doctorat, payés par l'Université, sur le budget accordé au SCUIO (Service d'Information, d'orientation et d'insertion professionnelle). Le tutorat d'accueil aide les étudiants qui viennent d'arriver dans leurs démarches d'inscription aux cours, d'élaboration de leurs cursus, dans leur insertion dans l'établissement. Le tutorat d'accompagnement aide tous les étudiants dans l'écriture des exercices canoniques demandés par l'Université, dans la méthodologie du travail universitaire et leur vient en aide lorsqu'ils rencontrent des problèmes. Il est particulièrement important pour les étudiants étrangers.

5- Le prix Edouard Glissant

Ce prix, créé en 2001, « à l'initiative de l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, avec le concours de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), de la Maison de l'Amérique Latine, du Réseau France-Outremer (RFO) et de l'Institut du Tout-Monde, couronne une œuvre artistique qui s'attache « au partage des savoirs et à la pluralité des expériences de pensées dans un monde d'où trop souvent la question du sens semble s'être absentée ». Il a pour ambition de « promouvoir une personnalité militante en faveur de l'émancipation humaine et de la diversité culturelle, de favoriser la modernité des traditions et leur transmission, laquelle n'est pas dans la répétition mais dans l'invention du nouveau, non pas dans le consensus et l'identique, mais dans la polémique ». V. Alexakis, B. Sansal, K. White, F. Maspéro, le sculpteur haïtien Patrick Vilaire (2010) ont été récompensés par ce prix.

La bourse E. Glissant de la thèse est attribuée à un(e) étudiant(e) en deuxième année de doctorat pour un travail qui « correspond à l'esprit du prix », qui interroge « les relations nord/Sud, la raison postcoloniale, la diversité culturelle, la pluralité des expériences ».

En juin 2010, Joanna Malina, polonaise, ancienne étudiante de Master DDL, doctorante en études francophones en co-tutelle avec l'Université Saint-Kliment d'Horid de Sofia, a obtenu cette bourse.

III Les langues étrangères enseignées

En 2008-2009, l'UFR (Unité de Formation et de Recherche) *Langues, Langues appliquées* comptabilise 1 227 étudiants. C'est un enseignement pour spécialistes qui concerne les langues, les civilisations et cultures afférentes, la traduction. Les langues offertes sont : l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le russe, l'ukrainien, l'arabe, l'hébreu, l'italien, le portugais, le chinois.

Si le nombre de langues proposées peut paraître conséquent, l'enseignement des langues pour non spécialistes reste un problème pour Paris 8, qui n'a pas encore élaboré de véritable politique des langues. Ainsi, des étudiants, engagés dans des cursus autres que *Langues, Langues appliquées*, désirant apprendre telle ou telle langue, rencontrent des difficultés à trouver des cours à leur niveau, ou des cours qui puissent les aider à élargir leur répertoire linguistique. L'offre de formation reste attachée aux *curricula* traditionnels qui articulent langue/civilisation/traduction alors qu'une demande importante d'apprentissage de langues comme vecteur de communication, comme nécessaires à certains concours, notamment ceux de professeurs des écoles ou pour toute autre orientation, est prégnante.

Dès le début des années 1970, une « section des langues amérindiennes » a été créée, devenue ultérieurement « Département des langues minorisées » où sont enseignées jusqu'à présent :

- des langues régionales : basque, breton, occitan
- des langues amérindiennes : nathual (Mexique-Astèque)
quechual (Pérou-Inca)
- des langues du Maghreb et d'Asie : berbère, tamoul

Les particularités des langues, les conditions d'expansion et de minorisation, les contextes socio-historico-culturels dans lesquels ces langues vivent et risquent aussi de disparaître sont analysés. C'est toute une réflexion sur la diversité linguistique et culturelle qui est proposée

aux étudiants, une réflexion sur les spécificités de chaque univers linguistico-culturels, qui découpent, interprètent, symbolisent le monde, et dont la préservation et le déploiement sont essentiels à l'humanité.

Au regard des reconfigurations que génère la LRU (Loi relative aux libertés et responsabilités des universités) ce département se trouve particulièrement fragilisé.

Notons, ici, que la France n'a toujours pas signé la Charte des langues régionales.

IV Les associations étudiantes

Elles sont relativement nombreuses à Paris 8 et témoignent de l'investissement des étudiants dans l'université, en particulier de la volonté d'ancrage ou de visibilité, ou de désir de préservations de liens avec ce qu'il est convenu d'appeler « les racines » des étudiants étrangers. Nous présenterons celles qui transcendent les appartenances culturelles (CIVD, UEAF) et celles qui sont construites sur des critères communautaires, bien que leurs déclarations d'intention se disent ouvertes à tous. Nous n'aborderons pas les associations plus spécifiquement tournées vers l'aide pédagogique, ou socio-éducatives ou s'appuyant sur des appartenances disciplinaires.

- Le CIVD (Centre Interculturel Vincennes-Saint-Denis)

C'est un exemple exemplaire du projet à la fois politique et pédagogique, car la pédagogie est nécessairement politique, de Vincennes/Paris8. De l'initiative des étudiants des ateliers de Pédagogie de Projet et de leur enseignante, Annie Couédel, est né en 1984, le CIVD, qui n'a depuis cette date, cessé d'impulser, d'accueillir et d'accompagner des projets d'étudiants, projets ancrés dans des réalités sociales à transformer.

Association loi 1901, le CIVD est résolument au service des projets-étudiants de l'Université, enraciné dans l'environnement, ouvert sur le monde. Il reçoit des aides financières sur la base de projets présentés du FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes), du Conseil général, du Conseil régional, du CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires), de l'Université.

Le CIVD n'est pas une association communautaire, mais ouverte à tous, tendue vers des

formes de transformations des contextes sociaux dans différentes parties de la planète, une figuration d'un fonctionnement du « Tout-Monde », d'E. Glissant, irrémédiablement interculturel.

Le CIVD est un espace

- de socialisation
- d'insertion et de création
- de formation
- de production d'œuvres vidéo et littéraires
- d'édition
- de recherches et de rayonnement à l'étranger

Depuis sa création, il organise annuellement le festival interculturel de l'Université.

Parmi les nombreux projets qu'il a contribué à réaliser, nous citerons les plus représentatifs :

- la revue *EchoGrahie*, revue semestrielle de l'Université, issue des ateliers de Pédagogie de Projet, la revue de poésie interculturelle, *Le matin déboutonné*, le fanzine *La Gouve*, la revue *Le Triangle de l'écumeur* revue internationale et inter-universitaire réunissant étudiants et enseignants des Universités de Papeete, d'Irkoutsk, de Bogota, Atlanta et Paris 8.
- les vidéos *Paroles en jeu*, *L'emprise du sens*, *Le Triangle de l'écumeur*, les rencontres internationales et interuniversitaires à Papeete, Irkoutsk, Atlanta et à Paris 8 réunissant les Universités d'Irkoutsk, de Torrèon (Mexique), West Georgia (USA), Distric University (Colombie), Paris 8, en collaboration avec le Département Communication/Français langue étrangère
- Projet ERÊ Brasil avec des éducateurs de rue à Rio
- Construction de bibliothèques au Togo et au Sénégal
- Réfection d'une case de santé en Casamance
- Envoi de livres pour une école en Serbie
- Envoi d'ordinateurs pour des enfants myopathes en Algérie
- Festival *Aella Foto Latina*
- Participation au projet européen ERMES (Italie, Roumanie, Hollande, France) visant à faire émerger des savoirs et savoir-faire à partir d'histoires de vie de migrants

européens et extra-européens

Le CIVD a aussi participé à de nombreux colloques et journées d'études, et a réalisé des sites Internet.

Des réseaux internationaux constitués à travers le monde depuis les années 1970, des liens qui se sont tissés, des réalisations communes, des projets et rêves partagés, est née en 2005 l'ONG *L'AMAP*, Amitié des Peuples du Monde, dont les rhizomes s'étendent en Europe, Afrique, Amérique latine, Caraïbes...

- **UEAF (Union des Etudiants Algériens de France)**

C'est une « organisation associative à caractère socioculturel. Elle se veut comme un espace d'information et d'orientation, en vue de réduire, par ses actions, les difficultés de la communauté estudiantine. » Elle informe, oriente, défend les étudiants, assure des permanences juridiques pour les étudiants étrangers, participe à l'animation culturelle et artistique de la vie universitaire, promeut la culture maghrébine en général et algérienne en particulier, développe les échanges entre étudiants des deux rives de la Méditerranée.

UEAF participe au Nouvel an berbère, au festival étudiant contre le racisme organisé par le syndicat étudiant l'UNEF (Union Nationale des Etudiants de France), met en place des débats-conférences (2009 : *La réconciliation nationale en Algérie, Les conditions d'accueil et de séjours des étudiants étrangers, La mobilité internationale des étudiants – Nord/Sud*). La même année, l'association a organisé la 6^{ème} édition des *Rencontres culturelles méditerranéennes* à Paris 8 (conférences, débats, expositions, repas de solidarité avec les étudiants sans-papiers, concert de clôture).

D'autres associations d'étudiants étrangers existent à Paris 8, mais leur rayonnement reste discret, car peut-être trop centré sur la « communauté ». Il s'agit de :

- **AEAF** : Alliance des étudiants amazighes en France (berbère/kabyle) : « Défense des droits relatifs à la langue et culture amazighs (berbères) au sein des universités françaises et les intérêts moraux et matériels des étudiants ».
- **Arc-en-ciel** : Association des étudiants comoriens de Paris 8 : « Défense des intérêts respectifs des étudiants de Paris 8 de toutes les couleurs et de toutes les nations. Promotion des richesses culturelles de l'Océan indien notamment celles des îles au

parfum : les Comores ».

- **Bok Xalat** « Vers le même but » : Association des étudiants sénégalais : « Présenter une image du Sénégal et de l’Afrique de l’Ouest en général et accompagner les étudiants durant leur scolarité universitaire dans de bonnes conditions (éviter la nostalgie du pays et la solitude) ».
- **Kreyol’s** : Association des étudiants afro-caribéens : « Promouvoir la culture afro-caribéenne. Lieu d’échanges et de rencontres culturelles, littéraires, elle apporte aussi un soutien administratif, une aide dans l’orientation au sein de la fac aux étudiants parfois perdus dans ce milieu et favorise l’insertion professionnelle aux Antilles-Guyanne ».
- **Tikli** : Association des étudiants berbères de Paris 8 : « Promouvoir et faire découvrir la culture berbère en organisant de multiples manifestations culturelles tout au long de l’année, concerts, conférences, débats, cinéma, expositions, théâtre, cours de langues et de civilisation, à Paris 8 et en dehors. Aider et soutenir tout projet allant dans ce sens. Défendre les droits, les intérêts moraux et matériels de tous les étudiants. »

Nous signalons que la présentation de ces cinq associations étudiantes est celle qu’elles ont communiquées au SCUIO (Service Commun Universitaire d’Information, d’Orientation et d’insertion professionnelle) pour l’élaboration du *Guide de l’étudiant*, édition 2010-2011.

Somme toute, les associations communautaires sont relativement peu nombreuses à Paris 8 au regard du nombre des étudiants étrangers et des multiples provenances de ceux-ci.

Conclusion

Le creuset linguistique et culturel, qui est aussi creuset social, que représente l’Université Paris 8 Vincennes-Saint Denis est un fait, comme l’est, à un autre niveau (macro) la situation socio-linguistico-culturelle de la France contemporaine. Il ne nous semble pas que cette dimension soit, aujourd’hui, prise en compte à sa juste mesure, à la mesure des enjeux futurs de l’Université, même si toute une réflexion sur l’enseignement des langues étrangères est désormais impulsée.

La promotion du plurilinguisme en Europe ne peut être envisagée sans l’élaboration d’une véritable politique des langues et une pensée construite, problématisée et compréhensive des

sujets qui portent ces langues. Les plurilinguismes en langues dominantes ne sont qu'une partie de l'objet du projet KALECO. Ils existent et procurent à leurs locuteurs des bénéfices qui ne sont ni exclusivement symboliques ou esthétiques ou affectifs. Ce sont les autres bilinguismes qui ne parviennent toujours pas à être réellement considérés comme tels qui doivent aussi être objet de nos questionnements.

On ne peut aborder les problématiques du plurilinguisme sous l'angle exclusif de la langue. Ce sont toujours des sujets, des personnes, des acteurs sociaux qui sont porteurs de ces langues. Et ce sont toujours leur projet de vie qui impulse leur mobilisation à « apprendre une langue ». Le projet KALECO s'inscrit dans un contexte de migrations désormais mondialisées. Sa particularité est de s'inscrire au niveau local et de chercher des interventions pertinentes à ce niveau, tout en proposant des protocoles de formation qui pourraient multiplier non seulement les résultats de notre travail commun, mais aussi ouvrir de nouvelles pistes de recherche et d'intervention afin de participer à cette élaboration d'un monde divers où le binôme de la différence et de l'universalité puisse entrer dans une poétique (dans le sens de création) de la « diversalité » (néologisme de Raphaël Confiant) qui dit : « que l'idée de Diversalité est liée à celle de Créolisation : elle veut dire qu'il n'existe pas de petit peuple, qu'il n'existe pas de petite langue, qu'il n'existe pas de petite culture. Que toutes les langues, toutes les cultures, toutes les religions du monde sont dignes d'intérêt et contribuent à la richesse du monde, à la biodiversité culturelle. » Il ajoute : « [...] A la vieille Universalité européenne, nous souhaitons opposer la Diversalité, notion qui tout en maintenant l'idée d'un destin commun à l'espèce humaine, exige le respect et surtout la sauvegarde des identités particulières, non pas dans l'enfermement ou le nombrilisme, mais dans l'interaction librement consentie, dans la créolisation acceptée, voulue, recherchée même, et non plus subie. » (Fort-de France, Martinique, 11 novembre 2005)